

DÉCEMBRE 2022



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CONCOURS

École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Paris

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé Reconnu par l'État (arrêté ministériel du 18 juillet 2001)

Membre de l'UGEI (Union des Grandes Écoles Indépendantes) - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Labellisé EESPIG (renouvelé par arrêté du 23 avril 2020)

79, avenue Aristide Briand – CS 80433 - 94234 ARCUEIL CEDEX - ☎ : 01 81 80 15 15 - ✉ : secretariat@esitc-paris.fr - www.esitc-paris.fr

Généralités

Le site internet de l'école précise pour chaque concours les dates de dépôt de dossier, de diffusion des listes d'admissibilité et d'admission et permet le téléchargement des dossiers de candidatures. Tous les candidats sont prévenus de leur situation par courriel ; enfin les listes des candidats admis sont affichées dans l'établissement.

Pour une intégration en première année du cycle préparatoire (formation ingénieur) :

Les candidats postulent au concours d'entrée Puissance Alpha Admission Post-Bac (pour les élèves en terminale) ou Puissance Alpha Admission Rebond (pour les élèves déjà titulaires d'un baccalauréat).

Les candidats internationaux postulent directement auprès de l'école (voir site internet).

Pour une intégration en deuxième année du cycle préparatoire (formation ingénieur) :

Les candidats postulent au concours d'entrée Puissance Alpha Admission Rebond (pour les élèves ayant déjà validé une première année d'études supérieures scientifiques).

Les candidats internationaux postulent directement auprès de l'école (voir site internet).

Pour une intégration en troisième année de la formation ingénieur (première année du cycle ingénieur) :

Les candidats français et internationaux postulent directement auprès de l'école (voir site internet : plateforme de candidature en ligne). La première sélection d'admissibilité sur dossier garantit un niveau de base indispensable à la formation complétée par un entretien de motivation et des épreuves éventuelles pour le cycle par apprentissage.

Pour une intégration en première d'année de la formation architecte-ingénieur (double-cursus avec l'ENSA Paris-Val de Seine) :

Les candidats postulent sur Parcoursup. La première sélection d'admissibilité sur dossier garantit un niveau de base indispensable à la formation complétée par un entretien de motivation.

L'ensemble des épreuves et des entretiens se déroulent sur le site d'Arcueil.

Processus de sélection des concours				
Concours	Admissibilité	Admission		Nombre de places offertes en 2023
	Sélection sur dossier	Epreuves écrites	Entretien de motivation	
Postbac Rentrée en TC1	Non Concours Puissance Alpha ou candidats internationaux	Selon profil du candidat	Selon profil du candidat	55
Rebond Rentrée en TC1 ou TC2	Oui Concours Puissance Alpha ou candidats internationaux	-	Oui	10
Troisième année FISE - TC3 Campus d'Arcueil	Oui Concours propre à l'école	-	Oui	25
Troisième année statut FISA - TC3A Campus d'Arcueil et d'Égletons	Oui Concours propre à l'école	Oui	Oui	30 pour Arcueil 20 pour Égletons
Première année Double-cursus	Oui Concours commun ESITC Paris – ENSA PVS	-	Oui	30

L'inscription à l'école est conditionnée par l'obtention du diplôme ayant permis la candidature aux différents concours.

➤ *De l'entretien de motivation : phase d'admission*

Les entretiens de motivation valident le choix du secteur professionnel. Ils durent 15 minutes et ont lieu en présentiel (sauf exception). Ils sont réalisés par un responsable de la direction de l'école, et d'un professeur et/ou un professionnel du BTP.

Des critères de notation (grille) permettent d'obtenir une note d'entretien.

Chaque candidat est alors classé suivant la moyenne obtenue des deux notes (dossier scolaire et entretien de motivation).

La barre d'admission est fixée par la direction de l'école.

Concours d'entrée cycle ingénieur (formation ingénieur)

- 1^{ère} année du cycle ingénieur FISE (Formation Initiale sous Statut d'Etudiant) - TC3 Campus d'Arcueil

➤ *Conditions*

L'école recrute des élèves titulaires ou en formation BAC+2 ou BAC+3 en Génie civil :

- DUT ou BUT Génie Civil
- BTS Bâtiment ou Travaux Publics
- Formation Conducteurs de travaux de l'ESTP
- L3 Génie civil
- D'autres formations dans le BTP/GC (étude de la recevabilité de la candidature au cas par cas)

- Limite d'âge maximal au 1^{er} septembre 2023 : 25 ans
- Candidature : Dépôt du dossier de candidature complet en ligne sur le site internet de l'école
- Frais d'inscription au concours : 50€ (ou 80€ en cas d'inscription à la fois aux concours TC3 et TC3A)

➤ *Phase d'Admissibilité : étude du dossier*

Le premier classement des candidats tient compte de leurs résultats des trois premiers semestres d'enseignement supérieur en :

- | | |
|-----------------------------|---|
| ○ Mathématiques, | ○ Béton Armé, |
| ○ Physique, | ○ Constructions métalliques, |
| ○ Résistance Des Matériaux, | ○ Procédés Généraux de Construction ou Construction Générale, |
| ○ Topographie, | ○ Français & Anglais. |

Des points de malus sont attribués pour chaque matière non étudiée.

A chaque matière est associé un coefficient et une correction peut être apportée suivant la nature de la formation, le positionnement du candidat dans sa classe et les éventuelles remarques portées sur le dossier scolaire.

On aboutit ainsi à une note finale pour le dossier scolaire et à une liste d'admissibilité dont la barre est fixée par le directeur et le directeur des études.

➤ *Phase d'admission : Entretien de motivation*

L'entretien individuel de motivation valide le choix du secteur professionnel et la volonté de réussite dans un cycle ingénieur, à l'aide d'une grille d'évaluation aboutissant également à une deuxième note.

L'entretien dure 20 minutes et a lieu en présentiel.

Il est réalisé par un responsable de la direction de l'école, et d'un professeur et/ou un professionnel du BTP.

Un candidat postulant simultanément en formation FISE et FISA sera convoqué à un unique entretien.

Chaque candidat est alors classé suivant la moyenne obtenue des deux notes.

La barre d'admission est fixée par le directeur en accord avec le directeur des études.

- **1^{ère} année du cycle ingénieur FISA (Formation Initiale sous Statut d'Apprenti) - TC3A
Campus d'Arcueil & d'Égletes**

➤ *Conditions*

L'école recrute des élèves titulaires ou en formation BAC+2 ou BAC+3 en Génie civil :

- DUT ou BUT Génie Civil
 - BTS Bâtiment ou Travaux Publics
 - Formation Conducteurs de travaux de l'ESTP
 - L3 Génie civil
 - D'autres formations dans le BTP/GC (étude de la recevabilité de la candidature au cas par cas)
-
- Limite d'âge maximal au 1^{er} septembre 2023 : 29 ans si le candidat n'est pas issu d'une formation par apprentissage
 - Candidature : Dépôt du dossier de candidature complet en ligne sur le site internet de l'école
 - Frais d'inscription au concours : 60€ (ou 80€ en cas d'inscription à la fois aux deux concours TC3 et TC3A)

➤ *Phase d'Admissibilité*

Le premier classement des candidats tient compte de leurs résultats des trois premiers semestres d'enseignement supérieur en :

- | | |
|-----------------------------|---|
| ○ Mathématiques, | ○ Béton Armé, |
| ○ Physique, | ○ Constructions métalliques, |
| ○ Résistance Des Matériaux, | ○ Procédés Généraux de Construction ou Construction Générale, |
| ○ Topographie, | ○ Français & Anglais. |

Des points de malus sont attribués pour chaque matière non étudiée.

A chaque matière est associé un coefficient et une correction peut être apportée suivant la nature de la formation, le positionnement du candidat dans sa classe et les éventuelles remarques portées sur le dossier scolaire.

On aboutit ainsi à une note finale pour le dossier scolaire et à une liste d'admissibilité dont la barre est fixée par le directeur et le directeur des études.

➤ *Phase d'admission : Épreuve écrite & Entretien de motivation (en présentiel)*

- Epreuve de Résistance des Matériaux

L'épreuve de RDM est constituée d'exercices de base de niveau BAC+1

Elle évalue la maîtrise des concepts élémentaires de structures et l'aptitude à mener des calculs

Durée de l'épreuve : 1h15 (ou 1h40 pour les candidats justifiant d'un tiers temps)

- Entretien individuel de motivation

Il valide le choix du secteur professionnel et la volonté de réussite dans un cycle ingénieur, à l'aide d'une grille d'évaluation aboutissant également à une deuxième note

L'entretien dure 20 minutes.

Il est réalisé par un responsable de la direction de l'école, et d'un professeur et/ou un professionnel du secteur

Un candidat postulant simultanément en formation FISE et FISA sera convoqué à un unique entretien

Chaque candidat est alors classé suivant la moyenne obtenue des deux notes.

La barre d'admission est fixée par le directeur en accord avec le directeur des études.

Les promotions seront constituées par campus avec les candidats ayant obtenu une moyenne de classement au-dessus de la barre d'admission fixée, qu'ils soient en liste principale ou complémentaire.

Concours d'entrée double cursus Architecte-Ingénieur

➤ *Conditions*

- L'école recrute des élèves au niveau BAC général profil 2 sciences, 1 science ou STI 2D
- Limite d'âge maximal au 1^{er} septembre 2023 : 22 ans
- Candidature sur Parcoursup
- Frais d'inscription au concours : 37 €

Le classement des candidats tient compte :

➤ *De l'étude du dossier scolaire : phase d'admissibilité*

- Résultats des deux premiers trimestres ou du premier semestre de la première année d'enseignement supérieur en :
 - o Enseignements scientifiques,
 - o Histoire-géographie,
 - o Anglais,
 - o Français.
- Positionnement relatif à la moyenne dans ces matières, dans leur classe respective

Chaque matière est associée à un coefficient et une correction est faite suivant les appréciations des professeurs. On aboutit ainsi à une note finale pour le dossier scolaire et à une liste d'admissibilité dont la barre est fixée par la direction de l'école

➤ *De l'entretien de motivation : phase d'admission*

Les entretiens de motivation valident le choix du secteur professionnel. Ils durent 15 minutes et ont lieu en présentiel (sauf exception). Ils sont réalisés par un représentant de l'ESITC Paris et un représentant de l'ENSA Paris-Val de Seine.

Des critères de notation (grille) permettent d'obtenir une note d'entretien.

Chaque candidat est alors classé suivant la moyenne obtenue des deux notes (dossier scolaire et entretien de motivation).

La barre d'admission est fixée par la direction des deux écoles.